

R/LB.

RAPPORT adressé par Monsieur ROGE au Comité Financier.

Messieurs,

Suite à la demande que m'a faite Monsieur GUILLAUME, je me suis rendu ce jour au siège de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge pour procéder à l'examen de la comptabilité de cette Institution ainsi que du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés à la date du 31 décembre 1939.

Mes investigations ont porté sur les points suivants:

- 1°) Confrontation des extraits de comptes (francs belges et dollars) au 31-12-39 délivrés par la Banque du Congo Belge avec les soldes à la même date des comptes de cet organisme dans les livres.
- 2°) Vérification de l'avoir en compte chèques postaux avec l'extrait de compte au 31-12-39 délivré par l'Administration des Postes.
- 3°) Confrontation des chiffres d'encaisse des diverses stations d'Afrique avec les relevés de caisse au 31-12-39 de ces stations et vérification par sondage de nombreuses pièces justificatives de dépense.
- 4°) Vérification par comptage intégral de l'encaisse du siège central à la date de ce jour, pointage dans le livre de caisse du solde au 31-12-39 avec le chiffre d'encaisse mentionné au bilan: vérification par comptage de la Caisse Timbres poste du siège central.
- 5°) Pointage des diverses pièces justificatives de recette et de dépense avec les inscriptions faites au Livre de Caisse.
- 6°) Pointage de tous les postes du Bilan avec les chiffres des colonnes de soldes de la Balance générale établie à la date du 31-12-39
- 7°) Vérification des débiteurs et des créditeurs avec les comptes au Grand Livre.
- 8°) Vérification du Compte de Profits et Pertes par confrontation avec le Relevé des Dépenses et Recettes annexé au Bilan. Justification par les écritures du journal de quelques écritures portées au débit et au crédit du Compte de Profits et Pertes.
- 9°) Pointage du total du journal avec les totaux des colonnes capitaux de la Balance générale.
- 10°) Justification des divers amortissements passés en comptabilité.
- 11°) Examen de la qualité des débiteurs.
- 12°) Examen des tableaux de prévisions budgétaires établis pour l'exer-

....

cice 1939. Confrontation des prévisions portées à ces tableaux avec les dépenses effectivement faites ainsi qu'avec les recettes effectivement encaissées.

- I3°) Examen des relevés de matériel en Europe et en Afrique.
- I4°) Examen du relevé des ouvrages en bibliothèque.
- I5°) Investigations intéressant les dotations faites aux divers comptes de réserve.
- I6°) Justification du poste "Compte suspens" (traitement frappé d'indisponibilité) porté au passif du Bilan.
- I7°) Examen du compte "Fonds à payer pour films Denis Roosevelt".
- I8°) Pointage des soldes des Comptes de Résultats au 31-12-39 avec le chiffre formant la balance entre l'actif et le passif du Bilan.

Ces divers travaux n'ont donné lieu de ma part à aucune observation ou remarque quelconques.

CONCLUSIONS: Le Bilan reflète fidèlement la situation telle qu'elle ressort des écritures et des inventaires établis. Il peut en conséquence être adopté sans observation.

P.S. J'ai suggéré qu'il soit tenu à Bruxelles un livre du Matériel et du Mobilier mentionnant d'une part tous les achats et de l'autre les cessions, les mises au rebut. Une fois par an les "blancs" de ce livre seraient pointés avec les Relevés de Matériel et Mobilier dressés par les Conservateurs des Parcs. Tous manquants pourraient ainsi être facilement décelés.

Le Vérificateur,